

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00404 Numéro SIREN : 499 603 546 Nom ou dénomination : SO.GE.HO
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005276

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS SO.GE.HO.Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 100 rue Luzais 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIERDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 9 9 6 0 3 5 4 6 0 0 0 1 5Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/08/2018

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU						
	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	6 968 685	CV			6 968 685		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	355 043	BI			355 043		
		TOTAL (II)	BJ	7 323 729	BK			7 323 729		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
			En cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT		BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	233 144	BY			233 144		
		Autres créances (3)	BZ	6 537 604	CA			6 537 604		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE					
		Disponibilités	CF	3 806 364	CG			3 806 364		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 035	CI			1 035			
	TOTAL (III)	CJ	10 578 148	CK			10 578 148			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	17 901 877	1A			17 901 877			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :		Créances :					
Immobilisations :										

Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne : dépôt n° 5276 en date du 04/07/2019

CERTIFIÉ
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SO . GE . HO .		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 933 456)		DA	6 933 456	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	273 480	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	421 914	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	423 005	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	34 227	
	TOTAL (I)		DL	8 086 084	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	6 015 181	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	269 092	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	164 495	
	Dettes fiscales et sociales		DY	34 879	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	3 332 142	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	9 815 792		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	17 901 877		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 401 078
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 870	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SO.GE.HO.</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 335 867	FH		FI	1 335 867	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 335 867	FK		FL	1 335 867	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 224	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 340 101
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 180 118	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	122 980	
	Salaires et traitements*					FY	112 224	
	Charges sociales (10)					FZ	44 806	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 460 136
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(120 035)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	605 866	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	605 866	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	95 073	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	95 073	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	510 793	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	390 757	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SO.GE.HO.</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	32 248	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 248	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	32 248	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 978 215	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 555 209	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	423 005	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	32 248
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 224	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Autres produits d'exploitation			32 248	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

SAS SO.GE.HO.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 17 901 878 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 423 006 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 968 686			6 968 686
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	262 043	93 000		355 043
Immobilisations financières	7 230 729	93 000		7 323 729
ACTIF IMMOBILISE	7 230 729	93 000		7 323 729

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 126 828 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	355 043		355 043
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	233 145	233 145	
Autres	6 537 604	6 537 604	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 035	1 035	
Total	7 126 828	6 771 784	355 043
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	230 507
Fournisseurs - rrr à obtenir	232 800
Divers - produits à recevoir	31 000
Total	494 307

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 933 456,00 euros décomposé en 6 933 456 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 933 456	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 933 456	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 228			34 228
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	34 228			34 228
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 815 793 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 871	3 871		
- à plus de 1 an à l'origine	6 011 311	1 596 597	4 414 714	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	268 750	268 750		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 496	164 496		
Dettes fiscales et sociales	34 880	34 880		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 332 486	3 332 486		
Produits constatés d'avance				
Total	9 815 793	5 401 079	4 414 714	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	663 259			
(**) Dont envers les associés	343			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 343 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	162 749
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	3 146
Interet courus a payer	3 871
Charges sociales - charges à payer	1 523
Etat - autres charges à payer	559
Clients - rrr à accorder	359 784
Divers - charges à payer	3 905
Total	535 537

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 035		
Total	1 035		

SO.GE.HO.
Société par actions simplifiée
au capital de 6 933 456 euros
Siège social : 100 rue de Luzais
Zone Industrielle de Tharabie I, 38070 ST QUENTIN FALLAVIER
499 603 546 RCS VIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 14 FEVRIER 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 423 005,80 euros de la manière suivante :

Résultat net comptable de l'exercice de l'exercice	423 005,80 euros
- au compte « Réserve légale », 5% du résultat net comptable, soit	21 150,40 euros
- le solde en totalité au compte « Autres réserves », soit	401 855,40 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 8 086 084, 91 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31 août 2017	NEANT	NEANT
31 août 2016	NEANT	400 000 euros
31 août 2015	NEANT	458 000 euros

Certifié conforme
Le Président





Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SASU SO.GE.HO
100, rue Luzais

38070 ST QUENTIN FALLAVIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/08/2018

Commissariat Finances Révisions

Membre de



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'associé de la SASU SO.GE.HO

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU SO.GE.HO relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SO.GE.HO à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos travaux et diligences d'audit nous nous sommes notamment assurés :

- de la valorisation retenue pour les titres des filiales comptabilisés à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons toutefois que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.

Nous vous informons que le rapport de gestion n'était pas disponible le jour de la convocation des associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 13 Février 2019

COMMISSARIAT FINANCES REVISION

Représentée par

Pierre-Philippe DEBARD

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 968 686		6 968 686	6 968 686
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	355 043		355 043	262 043
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 323 729		7 323 729	7 230 729
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	233 145		233 145	187 095
Autres créances	6 537 604		6 537 604	4 423 414
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 806 364		3 806 364	1 137 479
Charges constatées d'avance (3)	1 035		1 035	2 776
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 578 148		10 578 148	5 750 764
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 901 878		17 901 878	12 981 493
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Commissariat Finances Revisior
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 933 456	6 933 456
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	273 481	252 841
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	421 915	29 757
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	423 006	412 798
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	34 228	34 228
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 086 085	7 663 079
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 015 182	1 976 460
Emprunts et dettes financières diverses (3)	269 093	269 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 496	169 303
Dettes fiscales et sociales	34 880	58 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 332 143	2 845 442
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	9 815 793	5 318 414
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 901 878	12 981 493
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 414 714	1 328 565
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 401 079	3 989 849
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 871	969
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 335 867	1 607 381
Chiffre d'affaires net	1 335 867	1 607 381
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 224	12 085
Autres produits	10	
Total I	1 340 101	1 619 466
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 180 119	1 409 367
Impôts, taxes et versements assimilés	122 980	108 072
Salaires et traitements	112 224	112 962
Charges sociales	44 806	44 175
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	7	
Total II	1 460 137	1 674 576
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-120 036	-55 110
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	605 866	578 103
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		15 255
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	605 866	593 358
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	95 073	124 307
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	95 073	124 307
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	510 793	469 051
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	390 758	413 941

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	32 248	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	32 248	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 143
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		1 143
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	32 248	-1 143
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 978 216	2 212 824
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 555 210	1 800 026
BENEFICE OU PERTE	423 006	412 798
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	32 248	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SO.GE.HO.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 17 901 878 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 423 006 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Commissaire Finances Réviser
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 968 686			6 968 686
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	262 043	93 000		355 043
Immobilisations financières	7 230 729	93 000		7 323 729
ACTIF IMMOBILISE	7 230 729	93 000		7 323 729

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 126 828 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	355 043		355 043
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	233 145	233 145	
Autres	6 537 604	6 537 604	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 035	1 035	
Total	7 126 828	6 771 784	355 043
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	230 507
Fournisseurs - rrr à obtenir	232 800
Divers - produits à recevoir	31 000
Total	494 307

Commissariat Frances Re
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 933 456,00 euros décomposé en 6 933 456 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 933 456	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 933 456	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 228			34 228
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	34 228			34 228
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Commissariat Finances Révisior
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 815 793 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 871	3 871		
- à plus de 1 an à l'origine	6 011 311	1 596 597	4 414 714	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	268 750	268 750		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 496	164 496		
Dettes fiscales et sociales	34 880	34 880		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 332 486	3 332 486		
Produits constatés d'avance				
Total	9 815 793	5 401 079	4 414 714	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	663 259			
(**) Dont envers les associés	343			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 343 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	162 749
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	3 146
Interet courus a payer	3 871
Charges sociales - charges à payer	1 523
Etat - autres charges à payer	559
Clients - rrr à accorder	359 784
Divers - charges à payer	3 905
Total	535 537

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 035		
Total	1 035		

Commissariat Finances Révisior
Commissaire aux Comptes

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	6 933 456,00	6 933 456,00	6 933 456,00	6 933 456,00	6 933 456,00
Nombre d'actions ordinaires	6 933 456,00	6 933 456,00	6 933 456,00	6 933 456,00	6 933 456,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 209 735,57	1 349 920,30	1 630 140,20	1 607 380,89	1 335 867,07
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 894 294,60	482 583,00	451 897,77	412 797,91	423 005,80
Impôts sur les bénéfices	1 175,00				
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 893 119,60	482 583,00	451 897,77	412 797,91	423 005,80
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,27	0,07	0,07	0,06	0,06
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	0,27	0,07	0,07	0,06	0,06
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	1	1	1	1	1
Montant de la masse salariale	169 224,00	153 520,00	43 928,00	112 961,74	112 224,00
Montant des sommes versées en avantages sociaux	66 408,38	56 603,00	22 966,38	44 175,41	44 806,12

Commissariat Finances Révis
Commissaire aux Comptes